

FEUILLE D'INFORMATION DES SUSPENSION

Principe et Base juridique

- La loi exige que les casinos imposent un plan de suspension de jeu s'ils sont soupçonnés d'être surendettés, de ne pas respecter leurs obligations financières ou de risquer des participations sans rapport avec leurs revenus et leurs avoirs.
- Le fondement juridique du prononcé et de l'abrogation de la suspension repose sur les dispositions suivantes de la loi fédérale sur les jeux hasard (BGS) et du règlement sur les jeux de hasard (VGS):
 - **Suspension Art. 80 paragraphe 1 lit. a et b de la BGS**
 - **Suspension Art. 80 paragraphe 2 de la BGS**
 - **Suspension de jeu auto-appliquée Art. 80 paragraphe 5 de la BGS**
 - **Abrogation de Suspension Art. 81 paragraphe 1 à 3 de la BGS**
 - **Abrogation de Suspension auto-appliquée Art. 84 de la VGS**

Suspension

la suspension de jeu est valable dans toute la Suisse pour tous les jeux de casino licenciés dans les casinos et sur internet, ainsi que pour les loteries en ligne, les paris sportifs et les jeux d'adresse ainsi que pour les grands jeux déterminés par l'autorité intercantonale (article 80 de la loi sur les jeux). Que par exemple la suspension est également valable pour la participation à la loterie suisse via Internet et aux autres jeux proposés en ligne par Swisslos et la Loterie Romande.

La suspension de jeu est inscrite dans le registre national. Les droits d'accès à ce registre sont régis par la loi.

Abrogation de la Suspension

La suspension peut être levée à la demande de la personne bloquée si le motif n'existe plus. La demande doit être soumise à la société de casino ou de loterie ayant émis l'interdiction. La procédure d'annulation doit inclure un organe cantonal spécialisé (art. 81 de la loi de jeux). Lors d'une conversation personnelle avec la personne concernée à propos de sa situation financière et personnelle. Il est vérifié si les raisons qui ont conduit à la suspension du jeu n'existent plus. La personne concernée doit soumettre les documents demandés par le casino (certificat de recouvrement, preuve de salaire ou d'avoir, etc.).

En cas de décision négative du casino ou si la personne concernée refuse de coopérer, la personne concernée reste exclue du jeu jusqu'à nouvel ordre.

Une suspension auto-appliquée en vertu de Art. 80 paragraphe 5 de la BGS peut être révoquée au plus tôt après trois mois, conformément à l'article 84 de la VGS

Voilation de suspension

Toute tentative de la part de la personne concernée de violer la suspension de jeu peut donner lieu à une action en justice du casino (notification d'intrusion conformément à l'article 186 du code

provided by



GRAND CASINO
BADEN

pénal StGB). Les gains de jeu des personnes interdites sont considérés comme illégaux et les gains seront conservés par les casinos. Les dépôts ne peuvent être remboursés

Information sur les barrières de jeu des casinos frontaliers

En Autriche, tous les casinos sont gérés par Casinos Austria. Vous pouvez bloquer votre séjour ou faire une demande par écrit, également avec une copie de votre pièce d'identité. En Autriche, le système de contrôle d'accès est mis en réseau dans tous les pays.

Adresse: Casinos Austria AG, Responsible Gaming, Rennweg 44, 1030 Wien
Hotline: 0800 202 304
E-Mail: help@casinos.at

En Allemagne, il existe, sur la base du jeu problématique, un système de blocage national. Afin de procéder à une suspension volontaire, il est préférable d'enregistrer les données personnelles sur le site afin que le blocage soit immédiat. Dans le cas d'une demande écrite de suspension volontaire du jeu, celle-ci est initialement complétée, mais la personne concernée est en outre contacter avec un délai (contrôle d'identité)

Adresse: Baden-Württembergische Spielbanken GmbH & Co.KG, Werderstrasse 4, D-76530 Baden-Baden
Tél: 0049 7221 3024-0
E-Mail: info@bw-casinos.de

En France, la gendarmerie nationale est responsable de la suspension des jeux de casino. Veuillez vous renseigner par téléphone pour connaître les modalités exactes. Une suspension est valable pour toute la France

Adresse: Gendarmerie Nationale, Renseignements généraux, 4, rue Zéphiran, F-01210 Bellegarde.
Tél. +33 4 50 34 20 03

Si vous avez des question, n'hésitez pas à nous contacter via support@jackpots.ch ou part téléphone à l'adresse suivante: Tél: 056 204 07 07